

Sept 2020-Sept 2023

Projet pédagogique

Saint Mars de Coutais

Contenu

Le contexte.....	2
PEDT	2
Les activités	3
Le temps libre :.....	3
Les locaux.....	3
Les partenaires.....	4
La communication.....	4
La place de l'enfant	5
Fonctionnement des temps d'accueils	5
Accueil des maternelles	5
Accueil des élémentaires	6
Accueil de loisirs.....	6
La complémentarité et la cohérence éducative des différents temps de l'enfant.....	6
L'accueil de tous les publics (enfants et leurs parents)	7
Mise en valeur de la richesse des territoires	7
Le développement d'activités éducatives de qualité.....	7
Journée type	7
L'équipe pédagogique.....	7
La coordinatrice	7
La directrice.....	8
Les animateurs	8
Les ATSEM	8
Nos objectifs pédagogiques, opérationnels et nos moyens	8
Développer la citoyenneté chez l'enfant en tant qu'acteur et en lui permettant de s'épanouir	9
Apprendre à vivre ensemble.....	9
Acquérir l'autonomie, grandir sereinement et se développer étapes par étapes	10
Eco-citoyenneté et environnement	10
Ecoute, confiance et entraide	11
Evaluation	11

Le contexte

En décembre 2016 la commune a validé un projet éducatif communal qui a permis de pouvoir se lancer dans le processus d'écriture d'un premier projet pédagogique des temps périscolaires pour la période 2017-2019.

Depuis septembre 2017, les accueils périscolaires sont déclarés, la commune s'occupe également de l'accueil des enfants le mercredi.

La rentrée de septembre 2020 a été marquée par les changements de rythme scolaire, le mercredi devenant entièrement vaqué.

L'écriture de ce troisième projet se fait en équipe, pour qu'il puisse refléter les valeurs communes de l'équipe et se mette en application au quotidien pour tous.

PEDT

Le projet éducatif territorial est un outil de collaboration locale qui peut rassembler, à l'initiative de la collectivité territoriale, l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine de l'éducation.

Il traduit l'engagement, les priorités et les principes éducatifs de l'organisateur. Il définit le sens de ses actions, fixe les orientations et les moyens à mobiliser pour sa mise en œuvre. Le projet éducatif est transmis aux directeurs et aux équipes pédagogiques. Il détermine les orientations du projet pédagogique.

La commune porte comme valeurs :

- Le bien-être et le respect du rythme de chacun
- L'éducation et la coéducation
- La responsabilisation
- La citoyenneté
- Le respect

Le projet éducatif pose comme objectifs éducatifs :

- Permettre à l'enfant d'être plus attentif et de mieux assimiler les savoirs fondamentaux appris en classe du fait d'un temps scolaire journalier allégé
- Valorisation et épanouissement individuel et collectif au sein des structures
- Découvrir, initier à une pratique sportive, artistique, culturelle, technique
- Rencontrer les habitants de la commune et des alentours, par le biais d'activités et créer un lien intergénérationnel
- Faciliter l'accès à des activités diversifiées et lutter contre les inégalités d'accès aux pratiques de loisirs éducatifs

Il met aussi en avant des objectifs complémentaires :

- Avoir une vision du PEDT sur le territoire dont la jeunesse en écrivant un projet éducatif local
- En mutualisant avec les écoles (vélo, trottinettes, ballons, motricité)
- Mettre en place un conseil municipal enfant et/ou jeunes
- Développer les actions au niveau des projets d'écoles

Les activités

Nous proposons différents domaines d'activités afin de proposer un large choix aux enfants et diversifier l'existant en dynamisant nos pratiques. Nos activités sont orientées vers le jeu en général, les réalisations collectives d'art plastique et les jeux sportifs.

Afin de préparer aux mieux les activités, chaque semaine les animateurs disposent de temps de réunion/préparations afin de travailler sur les plannings et sur les projets qui peuvent être élaborés.

Les activités proposées peuvent être répertoriées de la manière suivante :

- le jeu sous plusieurs déclinaisons : jeux sportifs, jeux extérieurs, jeux de société, grands jeux, jeux de construction, ...
- les activités d'expressions manuelles, artistiques, plastiques, corporelles
- les activités autour de la nature
- les activités physiques et sportives
- les activités « nouvelles »
- les activités scientifiques
- les activités éco-citoyenne et vivre ensemble
- les sorties : parc, vélo,...

Le temps libre :

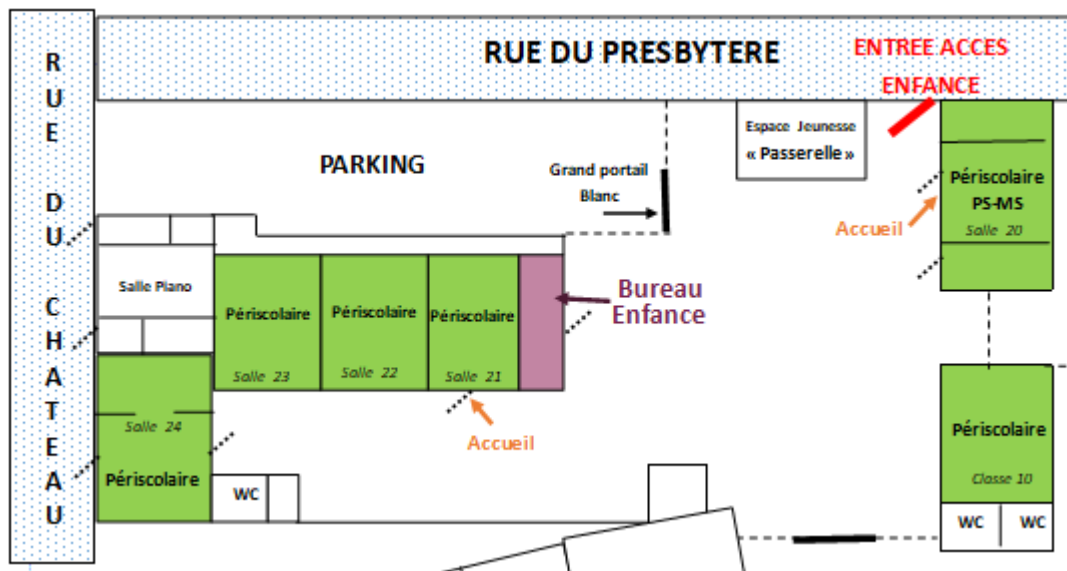
Les enfants ont la possibilité de choisir le temps libre à l'intérieur ou à l'extérieur. Ce qu'on entend par temps libre : un temps d'activité où les enfants sont libres de ne rien faire. Du matériel leur est mis à disposition : jeux de construction, jeux de société, livres, feuilles et crayons/feutres, ...

Nous les laissons s'exprimer librement afin qu'ils développent leur imaginaire en leur donnant les moyens qu'ils puissent le réaliser. L'équipe est présente et à l'écoute. Le positionnement des animateurs permet de visualiser tout l'espace.

Chaque animateur a un lieu spécifique d'encadrement afin de couvrir une partie du secteur où les enfants sont en temps libre.

Les locaux

Les locaux de l'accueil périscolaire et de l'accueil du mercredi se situent très proche de l'école Paul et Madeleine DELAROCHE avec une cour accolée. Ils sont composés d'un bâtiment pour les maternelles et un bâtiment pour les élémentaires.



Il y a également une cour réservée aux enfants avec un local pour des jeux extérieurs (trottinettes, but de foot, cerceaux, ballons...).

Nous sommes également amenés à utiliser de manière ponctuelle d'autres espaces :

- Une salle de musique qui permet un accueil de petit groupe
- La salle de motricité de l'école
- Le théâtre
- La salle municipale Saint Marine
- La cantine de l'école DELAROCHE
- La salle de sieste école

Au sein de ces espaces, un bureau enfance a été installé pour la rentrée 2018. Il permet une meilleure proximité de la coordinatrice et de la directrice avec les parents pour leurs différentes démarches (inscriptions, annulations, demande d'information, etc...).

Les partenaires

L'accueil périscolaire de loisirs met en place un partenariat avec plusieurs services de la municipalité ainsi que différentes structures :

- la bibliothèque
- le Service Technique
- les prestataires de Service
- la maison de retraite
- l'association Anim'Action (pour les vacances scolaire 3-12 ans) et l'accueil pré-ados et jeunes
- la communauté de commune

La communication

Le Service Enfance édite un mémo pour les familles rappelant toutes les données et coordonnées, à savoir avec les modalités d'inscriptions.

Nous disposons aussi d'un site internet sur la commune où il est possible de retrouver tous les documents et informations nécessaires. Et pour des projets divers nous avons le flash info de la commune.

Nous éditons également des flyers pour des actions ponctuelles, renforcé par des affiches dans les espaces d'accueil.

Une newsletter est envoyée par période, elle permet de faire un point sur les événements à venir et mettre quelques photos à destination des parents.

Sur le portail famille, vous pouvez retrouver le planning de l'accueil de loisirs.

En interne, les mots des parents, les papiers de sorties, les documents de prévention, les menus sont distribués ou affichés.

La place de l'enfant

L'enfant est placé au centre de nos services. Le but étant de permettre à l'enfant de s'exprimer en tant qu'individu tout en respectant le groupe et la vie en collectivité. S'exprimer s'entend au sens d'être acteur de ses loisirs.

L'Enfant doit pouvoir évoluer dans un espace lui permettant :

- D'agir sur le monde qui l'entoure, l'enfant doit pouvoir choisir, proposer, et s'exprimer sur les activités
- De s'exprimer, donner son avis, l'animateur installe un climat de confiance avec les enfants pour leur permettre de s'exprimer durant les temps périscolaires sur des temps formels ou informels.
- De prendre des initiatives, l'animateur veillera à ce que l'enfant puisse mettre en place une activité et ainsi la faire partager aux autres (musique, sport, cirque...)
- De faire des choses en autonomie, l'animateur veillera à mettre en place des espaces d'activités libres

Fonctionnement des temps d'accueils

TEMPS	HORAIRES	NB	ENCADREMENTS
APS Matin	7h15 à 8h30	88 enfants	4 animateurs, 1 atsem
Pause méridienne	De 12h à 13h30	250 enfants	Service des repas : 4 atsem pour les maternelles Du personnel du prestataire de restauration et 1 animateur et 1 ATSEM au premier service 2 animateurs au deuxième service Animation de cour : 7 animateurs
APS du soir	De 16h20 à 18h45	80 enfants	6 animateurs et 1 atsem
ALSH Mercredi	7h15 à 18h45 Départ/arrivée possible avant ou après le repas	50 enfants	4 animateurs et une ATSEM

Accueil des maternelles

Les enfants de maternelle sont accueillis en périscolaire avant et après la classe ainsi que durant la pause méridienne. Ils sont pris en charge par des animateurs périscolaires qualifiés, selon les caractéristiques suivantes :

- Le matin avant la classe, l'arrivée des enfants se fait de façon échelonnée. Différents petits espaces ludiques sont proposés : coin lecture, coin jeux (voiture, kalpa, dînette, puzzle, jeux de société), coin pâte à modeler

et espace dessins. L'enfant peut passer d'une activité à l'autre librement et ainsi débiter sa journée sereinement. Les enfants de l'école Ste Thérèse sont accompagnés à l'école à 8h25 d'un animateur.

- Le midi est un temps primordial pour l'enfant. Il permet de marquer une véritable pause dans la journée où l'enfant pourra en dehors du temps du repas, jouer librement, participer à des activités proposées par les animateurs ou simplement dialoguer avec ceux-ci. Les plus jeunes après le repas sont amenés en salle de sieste ou en temps de relaxation. L'équipe veille à inciter les enfants à goûter, à découvrir de nouvelles saveurs mais aussi à ce que les enfants mangent dans le calme, ce qui permet de garantir leur sécurité physique et affective.
- Le soir à 16h20, les animateurs récupèrent les enfants participant aux périscolaires directement à la porte de leurs classes. Ils proposent des activités artistiques, sportives et ludiques. Il est à noter que les familles peuvent venir chercher leur(s) enfant(s) dès 16h30 et ce jusqu'à 18h45.

Accueil des élémentaires

Les enfants scolarisés en école élémentaire sont également accueillis en périscolaire avant et après la classe ainsi que durant la pause méridienne. Ils sont pris en charge par des animateurs périscolaires qualifiés selon les caractéristiques suivantes :

- Le matin avant la classe, l'arrivée des enfants se fait de façon échelonnée. Plusieurs espaces leurs sont proposés : jeux de sociétés, bricolage, activités manuelles ou bien tout simplement lire ou discuter. Ils ont également la possibilité de jouer sur la cour selon la météo et quand le nombre d'animateurs est suffisant pour assurer la surveillance. Les enfants de l'école Ste Thérèse sont accompagnés à l'école à 8h25 d'un animateur.
- Le midi est un temps charnière pour les enfants, c'est un moment où ils expriment leurs émotions, leurs inquiétudes mais c'est également un temps propice aux activités où chaque enfant aura le choix parmi celles-ci. Ce temps est organisé en self. Sur le temps de récréation nous proposons l'ouverture de la salle périscolaire pour des activités libre ou sur une activité ciblée proposée par les animateurs (bricolage, activités ludique : karaoké, danse...) mais aussi un temps de jeux collectifs pour ceux qui le souhaitent. A 13h30, les enseignants prennent le relais dans la cour de récréation ou dans la classe.
- Le soir à 16h20 les enfants des deux écoles se retrouvent au périscolaire. Il est alors proposé un temps de goûter fournis par la commune à l'issue duquel l'enfant peut soit jouer librement, seul ou avec un animateur, ou bien encore participer aux activités proposées. Il est à noter que les familles peuvent venir chercher leur(s) enfant(s) à partir de 16h30 et ce jusqu'à 18h45.

Accueil de loisirs

Les attentes du projet pédagogique vis-à-vis du contenu nécessaire à l'obtention du « label plan mercredi » (*Extrait de la charte de Qualité « plan mercredi »*) :

La complémentarité et la cohérence éducative des différents temps de l'enfant

Ces notions de continuité éducative et de complémentarité sont très importantes. Le mercredi est une journée qui coupe la semaine scolaire. A ce titre, c'est un formidable moyen de mettre en pratique ce que l'on a vu en classe par des jeux, des activités ayant pour but de renforcer les acquis scolaires. L'accueil de loisirs est un lieu de vie et d'apprentissage, il permet le développement de l'esprit de coopération, l'apprentissage du vivre ensemble au-delà du handicap et des différences.

Une présentation du projet pédagogique et du projet d'école est fait aux différentes équipes, le but est de faire avancer ensemble les projets en faisant encore plus de lien avec les programmes de l'Education Nationale. Un

travail partenarial avec les équipes d'enseignants des écoles de la commune permet l'élaboration d'activités afin de répondre aux problématiques qui ne peuvent pas toujours se travailler en classe et inversement.

L'accueil de tous les publics (enfants et leurs parents)

Cet axe a pour objectif d'ouvrir les accueils aux plus grand nombre de personnes. L'accueil de loisirs est un lieu de vie où chaque personne doit se sentir accueilli. Chacun peut y trouver sa place, parents et enfants, en faisant de ce lieu un espace d'échange et de rencontres.

Mise en valeur de la richesse des territoires

L'accueil de loisirs ne doit pas fonctionner de façon isolé. Il doit permettre à l'enfant de mieux comprendre l'environnement dans lequel il se trouve. Par la construction de partenariats, de sorties, de découvertes des acteurs locaux, du patrimoine historique et culturel, d'interventions de parents (etc...).

Le développement d'activités éducatives de qualité

L'activité est au cœur d'un accueil de loisirs. Les activités reposent sur une approche ludique et récréative. L'enfant choisit ses ateliers, en fonction de ses attentes, de ses besoins de ses aspirations et de ceux de sa famille. L'équipe est vigilante à laisser aux enfants la possibilité de prendre des initiatives afin d'être acteur et force de proposition.

Journée type

7h15-10h	Accueil des enfants échelonné Jeux en autonomie
10h-11h30	Temps d'activités selon le planning établis
11h45-12h15	Départ/arrivée échelonné des enfants selon leurs réservations Temps libre
12h15-13h30	Temps de repas
13h30-14h	Départ/arrivée échelonné des enfants selon leurs réservations Temps calme/temps libre
14h-16h	Temps d'activités selon le planning établis
16h-16h30	Goûter
17h-18h45	Départ des enfants échelonné Jeux en autonomie

L'équipe pédagogique

La coordinatrice

Activités principales :

- Organisation et mise en œuvre de la politique enfance, jeunesse et éducation
- Assistance et conseil technique aux élus
- Développement et animation des partenariats
- Pilotage et évaluation des contrats enfance
- Accueil et information des publics
- Evaluation des actions enfance, jeunesse et éducation
- Management opérationnel des équipements enfance, jeunesse et éducation
- Animation et pilotage des équipes
- Relationnel avec les écoles
- Gestion des ressources humaines
- Gestion administrative et budgétaire
- Promotion du service enfance, jeunesse et éducation

La directrice

- Participer à la définition des orientations stratégiques des accueils,
- Piloter et animer l'élaboration collective du projet pédagogique,
- Construire et coordonner l'ensemble des activités produites par l'équipe,
- Identifier et mobiliser les partenaires internes et externes stratégiques,
- Réaliser le suivi administratif et le bilan des activités,
- Organiser la gestion des locaux, des espaces et du matériel,
- Participer à l'élaboration du règlement intérieur et veiller à son application,
- Dialoguer avec les enfants et les parents,
- Accueil et information des publics
- Définir les besoins en matière de ressources humaines et les compétences associées,
- Planifier et organiser des projets d'activités en accord avec le projet global d'animation
- Animer un cycle d'activités périscolaires et ou extra-scolaires
- Préparer, mettre en place et analyser des animations
- Appliquer et contrôler des règles de sécurité dans les activités
- Evaluer des projets
- Etablir et entretenir des relations avec les parents pour favoriser l'accueil des enfants et leur intégration dans la vie collective

Les animateurs

- Planifier et organiser des projets d'activités en accord avec le projet pédagogique
- Animer un cycle d'activités périscolaires et/ou extra-scolaires
- Préparer, mettre en place et analyser des animations
- Appliquer et contrôler les règles de sécurité dans les activités
- Evaluer des projets
- Etablir et entretenir des relations avec les parents pour favoriser l'accueil des enfants et leur intégration dans la vie collective

Les ATSEM

- Accueil avec l'enseignant des enfants et des parents ou substituts parentaux
- Aide à l'enfant dans l'acquisition de l'autonomie
- Surveillance de la sécurité et de l'hygiène des enfants et réalisation de petits soins
- Assistance de l'enseignant dans la préparation et/ou l'animation des activités pédagogiques
- Aménagement et entretien des locaux et des matériaux destinés aux enfants
- Lors du temps de restauration scolaire : encadrement des enfants au cours du repas
- Prise en charge des enfants avant et après le repas, avant et après l'école
- Accompagnement des enfants à la sieste
- Participation aux temps périscolaires et extrascolaires
- Transmission d'informations
- Participation aux projets éducatifs

Nos objectifs pédagogiques, opérationnels et nos moyens

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	OBJECTIFS OPERATIONNELS	MOYENS
---------------------------	-------------------------	--------

Développer la citoyenneté chez l'enfant en tant qu'acteur et en lui permettant de s'épanouir		
Favoriser la participation des enfants dans les activités	Donner la possibilité aux enfants de choisir leurs activités Donner la place à des moments d'échanges sur leurs envies et leurs attentes	
Favoriser l'ouverture d'esprit et la curiosité des enfants	Découvrir de nouvelles pratiques culturelles, artistiques, civiques, numériques, éco-citoyenne, scientifiques ou sportives	
Faire prendre conscience aux enfants de la nécessité de respecter l'autre et son environnement	Etablir un climat de confiance, permettant l'expression de chacun dans le respect mutuel Eveiller aux différences	
Apprendre à vivre ensemble		
Encourager les jeux collectifs	Mettre en place des jeux avec des règles Favoriser les jeux de coopération afin de guider les enfants vers la solidarité Développer l'esprit d'équipe Apprendre à perdre	Proposer des jeux d'opposition Proposition des jeux de coopération Faire respecter les règles du jeu Expliquer les enjeux Dialoguer sur le fait de perdre Expliquer aux enfants la notion de stratégie Expliquer la notion d'esprit d'équipe
Mettre l'accent sur les temps de repas	Continuer la réflexion sur l'organisation de la pause méridienne Faire de ce temps de goûter, un moment convivial et chaleureux, en favorisant les produits locaux et l'équilibre alimentaire	Proposer des activités variées sur la pause méridienne Prendre en compte les avis et les besoins des enfants Proposer aux enfants un goûter équilibré Dialoguer avec les enfants sur les produits proposés
Travailler sur les relations aux autres et la gestion de conflits	Pratiquer l'écoute active des enfants Adopter une attitude bienveillante Utilisation d'outil de médiation et de résolution de conflits : OSBD, médiateurs, communication non violente « message clair » Responsabiliser les enfants sur leurs actes et les conséquences, les impliquer dans la vie du groupe Travailler les compétences psychosociales afin de donner aux enfants les outils nécessaire à la vie en collectivité Développer le langage émotionnel	
Règles de vie	Elaborer les règles de vie en concertation avec les enfants Construire les règles sur des phrases positives et non pas sur la répression	Faire les règles de vie des salles avec les enfants Expliquer pourquoi certaines règles ne sont pas négociables Laisser aux enfants une marge de décision

Attirer l'attention des enfants au respect de soi et de l'autre	Respect de son intimité, de son corps Respect de l'autre dans sa globalité (apparences, idées, pratiques)	Offrir aux enfants des sanitaires propres et agréables Expliquer aux enfants la notion de pudeur Expliquer la notion de respect
Travailler sur les différences et le handicap	Travailler sur les handicaps en expliquant les différences et ce qui rassemble	
Respecter l'enfant dans sa globalité	Prendre en compte les besoins, les choix, et le rythme propre à chaque enfant En travaillant dans la bienveillance et l'absence de jugement En s'adaptant aux particularités de chaque enfant, dans le respect des règles de vie	Etre attentif aux besoins des enfants à tous moment de la journée Traiter chaque enfant de manière égale, sans distinction
Respect de l'environnement	Favoriser le respect du matériel des locaux de l'environnement extérieur	

Acquérir l'autonomie, grandir sereinement et se développer étapes par étapes

Amener les enfants vers la solidarité	Favoriser l'entraide entre les plus grands et les plus petits Développer le lien intergénérationnel	Responsabiliser les plus grands en leur donnant des tâches à destination des plus petits Faire des rencontres avec la maison de retraite Créer du lien avec les acteurs de la petite enfance (MAM, assistantes maternelles, crèche)
Favoriser l'autonomie dans les gestes vie quotidienne	Apprentissage de l'autonomie dans l'habillage/déshabillage au niveau des maternelles Travailler sur l'hygiène : Lavage des mains avant/après les repas, après une activité Impliquer les enfants dans le rangement des locaux pour que ces derniers restent agréable et utilisable par tous. Autonomie au niveau des repas : Leur apprendre à se servir seul et à couper seul A adapter les quantités de nourriture à sa faim et que pour que tous le monde puisse manger	
Laisser aux enfants un pouvoir de décisions pour les rendre acteurs de leur journée	Leur proposer des espaces pour qu'ils puissent faire des bricolages en autonomie Prendre en compte les avis des enfants pour la réalisation des planning de périscolaire/ALSH Mettre en place des projets avec des enfants ambassadeurs	Mise en place de l'espace bidouille
Développer la créativité de l'enfant	Laissez libre cour à l'imagination des enfants Développer la motricité fine Travailler la motricité, le besoin de se dépenser	
Travailler l'imaginaire des enfants	Proposer un monde immersif avec un thème à chaque période Travailler la fabulation pour amener les activités des mercredis	

Eco-citoyenneté et environnement

Sensibiliser à	Nettoyer la nature/les espaces, laissez les espaces	
-----------------------	---	--

l'environnement	propres Découvrir les espaces naturels à proximité par le biais de sortis/grands jeux Créer un environnement agréable et sécurisant pour tous : enfants, parents et animateurs	
Attirer l'attention des enfants sur l'utilisation des déchets	Tri des déchets Sensibiliser à la réduction des déchets Donner une seconde utilisation aux objets/matériaux, faire du « brico-récup »	
Travailler sur l'utilisation responsable des ressources	Sensibiliser au gaspillage de l'eau et de l'électricité Sensibiliser au gaspillage du matériels (feuille, peinture, ballon) Sensibiliser à l'écologie et l'écosystème	
Sensibiliser à l'impact et l'importance de l'alimentation	Lutter contre le gaspillage en adaptant les quantités demandées et en terminant son assiette Utiliser des produits locaux, notamment pour le goûter Sensibiliser à la consommation des fruits et légumes de saison	
Ecoute, confiance et entraide		
Travailler à l'établissement de bonnes relations avec les enfants	En établissant une relation de confiance et de respect mutuel avec les enfants En travaillant dans la bienveillance, pour favoriser une bonne estime de soi En favoriser la mixité : âge/écoles/sexes En donner confiance en soi En travaillant sur la coopération	
Favoriser la co-éducation avec les familles	Trombinoscope En favorisant la multiplication de canaux de communication Affichage Dialogue dans la bienveillance Passeport de transmission Temps conviviaux (Matinée jeux, apéro familles)	
Travailler en bonne entente et en collaboration entre l'équipe animation/équipe enseignante	En effectuant des bilans réguliers au cours de l'année Grâce à la transmission de connaissances et de compétences , l'entraide Par le biais de réunion régulière Grâce à une bonne communication En harmonisant les règles de vie sur tous les temps d'accueil des enfants Travailler à l'installation du climat scolaire serein	

Evaluation

L'évaluation fait partie de l'action au même titre que la réflexion initiale ou sa mise en œuvre. Régulièrement des temps sont aménagés pour évaluer la pertinence et le résultat des actions entreprises vis-à-vis des objectifs fixés. Les résultats de ces évaluations peuvent impliquer de reconsidérer le projet et/ou y apporter des modifications.

Les différentes instances permettant une évaluation :

- Les réunions hebdomadaires du service animation : Elles se composent des différents agents du service animation ainsi que la directrice des temps périscolaire et la coordinatrice au besoin. Elles permettent de faire remonter les actions, les difficultés, les manques et besoins du terrain. Elles permettent notamment de réaliser des ajustements du dispositif en temps réel, d'organiser la mise en œuvre des différents projets.
- Les commissions municipales / Comité de pilotage: Elles se composent des élus de la commune, des représentants des parents d'élèves, des directeurs des écoles, de la coordinatrice enfance jeunesse et de la directrice des temps périscolaire. Elles permettent de présenter l'ensemble du dispositif global, d'évaluer le dispositif à intervalle régulier (2 fois par année scolaire à minima) et de réfléchir ensemble aux axes d'amélioration possibles (tant sur le plan organisationnel, de réponse aux différents besoins de l'enfant que sur le plan financier et humain)
- Les commissions restauration scolaire : Elles se composent des élus de la commune, des représentants des parents d'élèves, du prestataire de la restauration scolaire, des élèves délégués de classe et de la coordinatrice enfance jeunesse. Elles permettent de faire le point sur la prestation restauration scolaire rendue par le prestataire, de présenter l'évolution de fréquentation et participer à la validation des menus proposés.
- Les bilans d'équipe : deux bilans sont réalisés par année (décembre et juin), ils permettent de faire le point sur les pratiques et les savoirs des animateurs, de fixer des objectifs à plus au moins long terme et d'évaluer ceux fixés précédemment. Ils permettent également à l'animateur d'avoir un temps privilégié avec la direction pour faire part de ses difficultés, de ses réussites et de ses souhaits pour la suite.